

Commune de Gourdon en Quercy (Lot)
LISTE DES DÉLIBÉRATIONS PRISES LORS DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL N° 4
du mercredi 15 juillet 2026 à 20 heures
publiée le 17 juillet 2026
(Article L2121-25 du code général des collectivités territoriales)

*L'an deux mil vingt-six, le quinze du mois de juillet à vingt heures,
le conseil municipal de Gourdon s'est assemblé dans la salle ordinaire de ses réunions, en l'hôtel de ville,
sous la présidence de Monsieur Jean-Marie COURTIN, Maire, en session ordinaire.*

Nombre de conseillers en exercice : 27

Nombre de présents : 24

Nombre de pouvoirs : 3

Nombre d'absences : 0

Nombre de votants : 27

Date de la convocation : 29 juin 2026

Date d'envoi par courrier électronique : 9 juillet 2026

ÉTAIENT PRÉSENTS (24) : M. Jean-Marie COURTIN, M. Michel FALANTIN, Mme Marie-Hélène CHAPUIS, M. Lionel MAURY, Mme Sylvie MARTEL, M. Gilles BORNE, Mme Nicole BRUNEAU, M. Gérard LAVAIL, Mme Delphine COMBEBIAS, M. Joël PÉRIÉ, Mme Dolorès RASSE, M. Daniel THÉBAULT, Mme Camille PIGEAT, M. Cédric COSTES, Mme Nadine VÉLARD, M. Jean-Jacques VOGT, M. Mathéo BURGER, Mme Cécile MULLER, M. Philippe GIRARDEAU, M. Frédéric GINESTE, Mme Nathalie CABRIÉ, M. Alain DEJEAN, Mme Juliette MAZET, M. Eddy CARBONNEL, *formant la majorité des membres en exercice.*

ÉTAIENT EXCUSÉES AVEC POUVOIR (3) ET ÉTAIT ABSENT (0) : Mme Dominique SCHWARTZ (pouvoir n° 1 à Mme Delphine COMBEBIAS), Mme Marlène SABATIÉ-VÉRIL (pouvoir n° 1 à Mme Camille PIGEAT), Mme Sophie SAGOT-DUVAUROUX (pouvoir n° 1 à M. Frédéric GINESTE).

En application de l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales, assistait à la séance M. Dominique MOREAUX, Directeur général des services de la commune de Gourdon.

Assistait également à cette séance M. Guillaume LOISELEUR des LONGCHAMPS, rédacteur principal territorial.

INTRODUCTION DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

A – Élection d'une ou d'un secrétaire de séance

Mme Dolorès RASSE est élue secrétaire de séance, à l'unanimité.

B – Arrêt du procès-verbal de la séance n° 2 du jeudi 2 avril 2026

Après observations de la deuxième liste, valables pour les deux procès-verbaux présentés, le procès-verbal de la séance n° 2 du jeudi 2 avril 2026 est adopté à l'unanimité.

C – Arrêt du procès-verbal de la séance n° 3 du mardi 28 avril 2026

Le procès-verbal de la séance n° 2 du jeudi 2 avril 2026 est adopté à l'unanimité.

D – Ordre du jour et conflits d'intérêt

Monsieur le Maire invite les élus à prévenir les conflits d'intérêt pouvant apparaître dans l'ordre du jour et à ne participer ni aux débats ni au vote pour les points concernés.

DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE DEPUIS LE 28 AVRIL 2026 :

Communication au conseil municipal

01 – Décision n° 04 / 2026 – SMACL – Assurance responsabilité civile RC – Contrat C2020-10101 – Majoration de cotisation annuelle 2027 : *pris acte.*

02 – Décision n° 05 / 2026 – Plan d'eau Écoute-S'il-Pleut – Buvette – Convention quinquennale 2023-2027 – Actualisation 2026 : *pris acte.*

03 – Décision n° 06 / 2026 – AMI Aquatique – Convention Écoute-S'il-Pleut – Avenant n° 7 : *pris acte.*

04 – Décision n° 07 / 2026 – Service technique – Acte constitutif d'une régie de recettes : droits de place foires et marchés, Saint-Jean et camping-cars : *pris acte.*

05 – Décision n° 08 / 2026 – MJC – Occupation temporaire cantine Hivernerie – Juillet 2026 à juillet 2027 : *pris acte.*

06 – Décision n° 09 / 2026 – Regroupement scolaire : tranche 2 : demande de DETR / DSIL : *pris acte.*

QUESTIONS À L'ORDRE DU JOUR

CONSEIL MUNICIPAL – GOUVERNANCE – INTERCOMMUNALITÉ – PERSONNEL

01 – Projet alimentaire territorial – Présentation au conseil municipal : présentation réalisée immédiatement après l'appel des présents : *pris acte*.

02 – Règlement budgétaire et financier : *adopté par 21 voix pour et 6 abstentions (M. Frédéric GINESTE, Mme Nathalie CABRIÉ, M. Alain DEJEAN, Mme Juliette MAZET, M. Eddy CARBONNEL, Mme Sophie SAGOT-DUVAUROUX).*

03 – Cantine scolaire municipale – Tarifs 2026-2027 : *adopté à l'unanimité.*

04 – Syndicat mixte de la Bouriane, de Payrac et du Causse – Conseillers délégués 2026-2032 - Rectification : *adopté à l'unanimité.*

05 – Matériel municipal – Prêt occasionnel – Convention et versement de garantie : *adopté à l'unanimité.*

BUDGET – FINANCES – FISCALITÉ

06 – Budget principal – Décision modificative n° 01 / 2026 – Régularisation amortissement : *adopté à l'unanimité.*

URBANISME – PLAN LOCAL D'URBANISME – ÉQUIPEMENTS – FORÊTS – TRAVAUX

07 – Parcelle B 229 – Vente à l'amiable à M. et Mme Heiko et Corinna PAETH d'un bien immobilier communal : *M. Alain DEJEAN ne prend pas part au vote - Adopté à l'unanimité des 26 votants.*

08 – Parcelle C 1238 – Vente à l'amiable à Mme Martine PIERREFITTE d'un bien immobilier communal : *adopté à l'unanimité.*

CULTURE – PATRIMOINE – SPORT – TOURISME – VIE ASSOCIATIVE

09 – Cinéma municipal L'Atalante – Modification des tarifs de location de salle 2026_ : *adopté à l'unanimité.*

10 – Adhésion et label Petites cités de caractère – Résiliation – Avis du conseil municipal : *adopté à l'unanimité.*

11 – Tennis – Nouveau padel – Convention de répartition financière entre la commune de Gourdon et le tennis : *adopté par 21 voix pour et 6 abstentions (M. Frédéric GINESTE, Mme Nathalie CABRIÉ, M. Alain DEJEAN, Mme Juliette MAZET, M. Eddy CARBONNEL, Mme Sophie SAGOT-DUVAUROUX).*

QUESTIONS DIVERSES

12 – Regroupement scolaire – École Frescaty et école Hivernerie : *débat introduit par M. Frédéric GINESTE, sans délibération.*

13 – Terrain communal de Prouilhac – Fauchage : *doléance exposée par M. Alain DEJEAN, sans délibération.*

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 22 heures 15.

Vu,
Le Maire de Gourdon,
Jean-Marie COURTIN



Vu,
La Secrétaire de séance,
Dolorès RASSE